

## **25 - Action internationale et Coopération avec Douroula (Burkina-Faso) - Formation BAFA de deux animateurs burkinabés**

*Mme l'Adjointe GERDIL-DJAOUAT, Rapporteur* : Une demande conjointe de la Mairie de Douroula et des Francas du Doubs depuis plusieurs années est de favoriser les échanges de pratiques en matière d'animation entre les professionnels des deux pays.

Cette activité pourrait se mettre en place dans le cadre de ce contrat triennal 2011-2013. Elle s'inscrirait dans les volets «éducation non formelle» et «valorisation du patrimoine culturel». En effet, cette activité, outre la professionnalisation des personnes formées, est un catalyseur d'échanges culturels, bénéfiques aux jeunes de Douroula comme de Besançon. Elle vient compléter le travail d'animation territoriale réalisé depuis quelques années à travers le théâtre-forum avec la troupe locale de Douroula.

Les compétences acquises lors du stage BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs ayant des équivalences au Burkina Faso) faciliteront l'insertion professionnelle des deux jeunes burkinabés au sein de la commune rurale de Douroula. De plus, la présence de véritables professionnels améliorera la qualité de l'encadrement des jeunes de Douroula, trop souvent désœuvrés, en catalysant leur énergie vers des activités tournées vers la culture, le sport, les loisirs, sous-tendues par un projet pédagogique.

En outre, cette formation favorisera les échanges d'expériences et enrichira les pratiques d'animation tant du côté burkinabé que français, pour les Francas du Doubs, délégation de Besançon.

Le partenariat pour cette action implique :

*A Besançon :*

- Le service des Relations Internationales, en charge de la coordination,
- L'Association Les Francas du Doubs, agréée à former les jeunes au diplôme du BAFA.

*A Douroula :*

- Le Conseil Municipal de Douroula,
- La Direction régionale de la Culture de la Boucle du Mouhoun,
- Le Centre Populaire des Loisirs, l'Association ACACIA.

Cette action, d'un montant prévisionnel de 5 032 €, sera cofinancée par la Ville de Besançon, les Francas du Doubs, la commune de Douroula et une participation des deux animateurs de la manière suivante :

### Budget prévisionnel Formation BAFA

Dépenses prévisionnelles (en €)				
	Désignation	Prix unitaire	Nombre	Total
<b>Transport</b>	Vol aller-retour Douroula - Paris	807 €	4	3 228 €
	Train Paris-Besançon	130 €	4	520 €
	Assurance	66 €	4	264 €
<b>Visa</b>		60 €	2	120 €
<b>Hébergement</b>	Semaine théorique	- €	2	- €
	2 mois pratiques	50 €	4	200 €
<b>Formation BAFA</b>	Stage théorique	350 €	2	700 €
<b>Total</b>				<b>5 032 €</b>
Ressources prévisionnelles (en €)				
	Désignation	Prix unitaire	Nombre	Total
<b>Ville de Besançon</b>	Service Relations Internationales			4 082 €
<b>Les Francas</b>				700 €
<b>Animateurs burkinabés</b>	A prendre sur leur indemnité de stage			200 €
<b>Ville de Douroula</b>				50 €
<b>Total</b>				<b>5 032 €</b>

### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur la mise en œuvre de cette action de formation. En cas d'accord, la dépense de 4 082 € à la charge de la Ville de Besançon sera imputée au chapitre 011.048 / 6288 CS 290.

**«Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT :** Ce sera très court. On ne va pas allonger encore la soirée en se félicitant du partenariat qui nous unit à la Ville de Douroula, simplement un petit cavalier pour parler du Sénégal puisque nous avons aussi un partenariat avec le Sénégal à travers «Sénéclic» puisque le Président WADE a un lien particulier avec Besançon et la Franche-Comté. Mais nous ne pouvons néanmoins rester muets face à tout ce qui se passe là-bas. Je pense évidemment aux élections qui auront lieu dans 4 jours et à la montée de la violence qui ne fait que croître. Donc une pensée pour le peuple sénégalais et une condamnation ferme de ce qui se passe et un souhait que le Président WADE se souvienne peut-être des valeurs qu'il a acquises à la Faculté de Besançon.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER :** Je te remercie Fanny de dire cela. Je te le dis à titre personnel, j'ai reçu hier soir un coup de téléphone du Sénégal de gens qui sont très inquiets.

**M. Pascal BONNET** : Je voulais juste dire que l'opposition s'associe tout à fait aux propos de Fanny GERDIL.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER** : Merci de votre soutien, l'opposition. Y a-t-il des contre, des abstentions, je n'en vois pas, le rapport est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 28 février 2012.*